



# Commencer une formation en cours d'année, c'est possible !

Date

16 décembre 2019

Les bonnes résolutions ne sont pas loin. Et si l'une d'elle était de t'épanouir en apprenant le métier de tes rêves ? Si tu es entre 15 et 23 ans, tu peux encore t'inscrire en Apprentissage !

Tu t'épanouis davantage avec de la pratique ? Tu préfères apprendre un métier directement avec des pros ? Alors, les formations IFAPME plus concrètes, en entreprise, sont faites pour toi !

## Trouve ta voie dès aujourd'hui

À l'IFAPME, il est possible de conclure un contrat d'Alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) tout au long de l'année.

La formation en Apprentissage (<https://www.ifapme.be/formations-pour-jeunes>) :

s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans (inscription possible jusque 23 ans)

dure 3 ans

se fait en entreprise et à l'IFAPME

est gratuite

et même... rémunérée !

Alors, pourquoi ne pas commencer maintenant ? Consulte le catalogue des formations (<https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1>) en cochant "Formations pour jeunes".

Sophie, maman de Léo :

|



*Pour les jeunes qui ont une certaine "maturité", qui n'ont peut-être pas envie d'être dans un système scolaire classique ; être encadré par des professionnels et vraiment progresser*

Céleste, 21 ans, apprenant en formation de gestionnaire d'un point de vente :

*L'IFAPME me convient mieux car on a plus de cours pratiques et on apprend donc plus vite. Les classes sont aussi plus petites.*

## Les stages Découverte Métiers, c'est gratuit !

Pas certain-e du choix de métier auquel te former ? L'IFAPME propose des stages d'observation gratuits **tout au long de l'année**. Alors, profite de tes vacances et participe !

Découverte Métiers (<https://www.ifapme.be/decouverte-metiers>) : 1 à 5 jours dans l'entreprise de ton choix pour trouver ta voie !

Les conseiller-ère-s en orientation (<https://www.ifapme.be/services>) de l'IFAPME peuvent également t'accompagner dans ta réflexion.

Plus d'informations sur l'IFAPME ? N'hésite pas à nous contacter par téléphone au 0800 90 133 (appel gratuit) ou par mail à [info@ifapme.be](mailto:info@ifapme.be).

